

merce de bois ; et il se fait fort de démontrer que les concessionnaires auraient intérêt à le mettre en coupe réglée et à conserver par là des forêts dans notre pays qui, après en avoir été couvert, va s'en trouver plus dépourvu que les plus vieilles contrées de l'Europe. Un tel système, selon M. Langton, serait préférable à toutes les restrictions que l'on voudrait mettre à la coupe des bois. Il vaudrait encore mieux et serait beaucoup plus économique qu'une administration forestière, entreprise par l'état sur une partie des terres publiques réservées pour cet effet. Nous n'osons point affirmer que les vœux de M. Langton soient correctes ; mais nous devons dire qu'il a touché là à une question de la plus haute importance pour ce pays, question d'autant plus grave que nos forêts disparaissent avec rapidité et que nos géologues nous interdisent tout espoir de trouver dans notre sol des mines de charbon. 4^e. Documents sur les voyages et sur la vie de Jacques-Cartier. 5^e. Croquis des anciens Egyptiens au sujet de la vie future, par le Rév. James Douglas.

Les documents qui concernent Jacques-Cartier, sont la seule partie des mémoires qui soit publiée en langue française. Ils sont du plus haut intérêt, et le Canada doit à M. Desmazières de Séchelles, à M. Cunat de St. Malo et à notre estimable bibliographe M. Faribault, la plus grande reconnaissance pour ces recherches qui éclaircissent quelques-uns des points obscurs de la biographie du découvreur du Canada.

La société littéraire et historique de Québec a publié, en 1843, l'édition la plus complète qui existe des voyages du célèbre navigateur. Le premier voyage est reproduit de l'édition de Rouen (1596) devenue très-rare. Quant au second voyage, voici ce qu'en dit la société : « Il existe à la bibliothèque royale de Paris trois exemplaires manuscrits du deuxième voyage, qui s'accordent sur tous les faits principaux et dont l'un paraît dater du milieu du 15^e siècle : on croit que celui-ci est l'original même de Cartier. La société s'en était procuré une copie, qui a été soigneusement collationnée avec les deux autres manuscrits et ensuite avec Lescarbot et Ramusio. (1) C'est cette copie dont elle offre au pays la réimpression. » Le troisième voyage est traduit de l'anglais de Hakluyt, seul endroit où on ait pu le rencontrer, encore n'est-ce qu'un fragment très-incomplet. M. Faribault, qui a fait cette traduction, a su la revêtir du vieux style de l'époque, et c'est sous ce rapport un pastiche littéraire très-remarquable.

En 1843, M. Faribault expédia à M. Hovius, maire de St. Malo, plusieurs exemplaires de cette publication ainsi que divers objets provenant d'un vaisseau trouvé cette année-là même, à l'endroit de la petite rivière St. Charles, où l'on a raison de croire que Jacques-Cartier hiverna lors de son second voyage. Ce vaisseau devait être, en toute apparence, la *Petite Herminie* qu'il y laissa (2). Dans sa lettre d'envoi, le vice-président de la société littéraire et historique priait M. Hovius de lui procurer une biographie de Jacques-Cartier aussi complète que possible et surtout de lui faire connaître l'époque de sa naissance et celle de sa mort.

La réponse de M. Hovius à M. Faribault, en date du 12 mars 1844, fait partie des documents qui viennent d'être publiés ; nous en extrayons le passage suivant :

« Votre lettre, Monsieur, et la brochure que l'accompagne, ont fait renaitre parmi nous les souvenirs d'une époque glorieuse pour notre ville, souvenirs qui, depuis, ont encore été ravivés par l'envoi que vous avez bien voulu nous faire, de quelques parties des débris du vaisseau que notre célèbre compatriote fut contraint d'abandonner, au commencement du printemps de 1536, dans le *habe de Saint-Croix* sur la rivière St. Charles, où il avait mis ses trois navires à l'ancre. Je viens donc, au nom de mes concitoyens, et au mien en particulier, vous témoigner toute notre gratitude pour ces précieuses objets, que nous léguerons religieusement aux générations malouines qui nous succéderont.

« Avant le funeste traité de 1763, qui fit éclipser le nom de Nouvelle-France des cartes de l'Amérique, nos ancêtres portaient avec orgueil leurs regards vers cette belle et vaste contrée, que leurs yeux avaient découverte, et de laquelle ils dotèrent leur Patrie. Héritiers de leur gloire, s'il ne nous est plus donné d'envisager de la même manière qu'eux cette riche colonie que la France a perdue, après une possession de 229 ans, du moins les sympathies qu'ils éprouvaient pour ses habitants, dont les noms, en grande partie, nous rappellent une commune origine se sont transmises sans s'altérer parmi leur descendants : de là, monsieur, les vœux que nous ne cessons de former pour le bonheur des Canadiens, quelles que soient les destinées que l'avenir réserve à leur intéressante patrie.

« Vouant répondre aux désirs que vous m'exprimez, de vous faire connaître ce que notre ville de Saint-Malo pourrait posséder en manuscrits ou traditions concernant le célèbre Jacques Cartier, j'ai engagé monsieur Charles Cunat, ancien officier de la marine et chevalier de la légion d'honneur, mon adjoint et mon ami, à faire de nouvelles recherches dans nos archives, réduites à la vérité de beaucoup, par suite des excès de 1793. Avant cette époque, l'évêque et le chapitre étaient les seuls seigneurs, conjoints et par indivis, de la ville de Saint-Malo, et ils en pos-

sédaient les titres ; ayant été obligés de fuir à l'approche de cette terrible période, presque tous leurs registres et titres en papier brûlés, ceux en parchemin servirent à la fabrication de gargousses.

« Lorsque votre livre de la découverte du Canada nous est parvenu, nous ne possédions de notre illustre compatriote qu'une notice incomplète et son portrait, qui décorait, dans notre hôtel-de-ville, la galerie consacrée aux grands hommes que notre localité a fournis à l'histoire : aujourd'hui, grâce à vous, monsieur, et aux travaux nécrologiques de mon collègue, les particularités qui se rattachent à la naissance et à la vie du célèbre navigateur se sont étendues ; vous pourrez en juger par les deux gazettes de notre ville qui accompagnent ma lettre. J'y ai fait publier le procès-verbal de la réception des débris de la *Petite Herminie*, et tout ce que nos registres de l'état civil des 15^e et 16^e siècles nous ont procuré sur la famille. »

Cette lettre a été le commencement d'une correspondance continuée jusqu'à l'année dernière, entre les érudits de la Bretagne et ceux du Canada. M. Cunat et M. Desmazières de Séchelles, ont fait à M. Faribault plusieurs envois de notes, documents, plans, dessins, etc., dont le dernier est en date du 1^{er} mai 1861. Les recherches de M. Desmazières fixent ainsi les principaux événements de la vie du grand navigateur.

« 31 décembre 1494, naissance de Jacques Cartier—13 septembre 1518, est parrain de sa petite cousine Perrine Cartier, fille de Jean Cartier et de Julienne Lemouenne—2 mai 1519, épouse Catherine Des Granges, fille du Connétable de Saint-Malo—29 avril 1534, date de la première expédition maritime—5 septembre 1534, retour à Saint-Malo—30 octobre 1534, commission donnée à Cartier au nom de François 1^{er} par Philippe de Chabot, grand amiral—19 mai 1535, départ de la seconde expédition—16 juillet 1536, retour à Saint-Malo—25 mars 1538 Cartier fait baptiser dans la cathédrale de Saint-Malo trois sauvages qu'il avait ramenés de ses voyages—23 mai 1540, date de la 3^e expédition—7 octobre 1540, nouvelle commission donnée à Cartier pour autoriser l'expédition déjà entreprise—20 décembre 1543, est parrain de Jacques Odieupre. . . . 1549, reçoit des lettres de noblesse et le titre de sieur ou seigneur de Limoillon—5 février 1550, est parrain de Jacques Noël ou Nouël. »

Quant au décès de Cartier, et à la question de savoir s'il laissa de la postérité, M. Desmazières nous dit :

« En terminant notre petit travail, bien incomplet sans doute, mais sur lequel nous reviendrons dans quelque temps, nous nous sommes posés les deux questions suivantes : Jacques Cartier a-t-il eu des enfants ? Puis : Quelle fut l'année de sa mort ?

« Examinons d'abord la première de ces questions.

« Le digne et savant abbé Manet, dans sa biographie des Malouins célèbres, s'exprime ainsi à ce sujet : « Le plus ancien officier de marque que nous citerons, depuis la fin du quinzième siècle, dit-il, est le fameux Jacques Cartier, ce hardi navigateur dont la postérité s'est éteinte parmi nous le 9 janvier 1665, dans la personne d'Hervée Cartier, mais dont la gloire ne s'éteindra jamais. »

Or, de tous les auteurs qui ont écrit sur le célèbre navigateur, M. Manet est le seul qui parle de la postérité de Jacques Cartier. Un écrivain moderne, M. Cunat, dément formellement au contraire cette opinion ; voici de quelle manière il s'explique. Après avoir parlé du brillant mariage de Cartier, il ajoute : « Mais de cette union, si heureuse sous bien des rapports, il ne devait naître aucun enfant, et Jacques Cartier eut le regret de n'avoir pour porter le nom qu'il illustra, que des collatéraux. »

« Voilà qui est sans réplique. J'ajouterais qu'en dressant la généalogie de l'illustre navigateur, j'ai vainement cherché sous toutes les formes possibles l'acte de décès de la dite ou du dit Hervée Cartier à la date du 9 janvier 1665, et que je n'ai absolument rien trouvé de semblable. Mais ceci ne peut servir de preuve, l'abbé Manet possédait peut-être des documents qui me sont entièrement inconnus. La tradition, cette science supérieure à toute histoire humaine quelque complète qu'elle soit, condamne également l'opinion du savant abbé. Sans aller si loin cependant, et en ayant recours aux dates, nous allons pouvoir acquérir la certitude, ou que Jacques Cartier n'avait pas d'enfants, ou qu'ils moururent en bas âge.

« Nous voyons en effet, dans nos archives municipales, sous la date du 14 janvier 1588, des lettres de Henri III : en vertu desquelles, pour reconnaître les services rendus à l'Etat par Jacques Cartier, leur oncle, Sa Majesté daigna accorder aux sieurs Chatton de la Jaunais et Jacques Noël capitaines de navires et maîtres pillotes de Saint-Malo, le commerce exclusif du Canada pendant deux ans dans ce pays, et pour l'exploitation des mines découvertes ou à découvrir le droit d'y transporter chaque année soixante criminels, tant hommes que femmes. »

« Or, Jacques Cartier, né le 31 décembre 1494, avait cinquante-six ans en 1550, en le faisant mourir en 1555, c'est-à-dire à l'âge de soixante et un ans, (ce qui est de bonne heure) ; nous atteignons donc l'année 1555. Et les lettres d'Henri III sont données à ses neveux Olivier Chatton et Jacques Noël en 1588, c'est-à-dire 33 ans après l'année où nous supposons que Cartier mourut. Si Cartier avait eu des enfants, comment supposer qu'Henri III ne les eût pas récompensés de préférence à ses neveux, puisqu'il voulait reconnaître les services rendus à l'Etat par le célèbre navigateur, en la personne de ses descendants ? Comment croire en outre qu'une génération entière puisse s'éteindre dans une période d'à peine trente-trois années ? Je conclus donc, avec M. Cunat et plusieurs autres auteurs contemporains : ou que Jacques Cartier n'eut pas d'enfants, ou qu'ils moururent en bas âge.

« J'arrive maintenant à la seconde question :

(1) Ramusio dans sa collection de voyages publiée à Venise, en 1556, donne une traduction en italien des deux premiers voyages de Cartier. Lescarbot, dans son histoire de la Nouvelle-France, donne des extraits nombreux des deux premières relations de Cartier.

(2) Voir à ce sujet la brochure publiée par M. Annabé Berthelot en 1844, et aussi sa *Dissertation sur le canon de bronze du Musée-Chasseur*, 1830.